

"Le Danemark devant le Marché commun" dans L'Europe en formation

Légende: En juin 1972, le mensuel L'Europe en formation analyse les hésitations qui apparaissent au Danemark au sujet de l'adhésion programmée du pays à la Communauté économique européenne (CEE).

Source: L'Europe en formation. Revue mensuelle des questions européennes et internationales. dir. de publ. Marc, Alexandre. Juin 1972, n° 147; 13e année. Nice: Presses d'Europe.

Copyright: (c) L'Europe en formation

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"le_danemark_devant_le_marche_commun"_dans_l_europe_en_formation-fr-7223c8d5-e0ce-4bb9-bfb1-05fce59a554f.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 15/09/2012

Le Danemark devant le Marché commun

Au seuil du Marché commun, le Danemark se comporte un peu comme son célèbre fils, le prince Hamlet, hésitant et doutant. « *The undiscovered country puzzles the will.* » Le doute est plus grand qu'il y a dix ans lorsque le Danemark, en même temps que l'Angleterre, posa sa candidature pour son entrée dans la Communauté européenne.

Il y a plusieurs raisons à cela. Premièrement, le Danemark a subi depuis une métamorphose. Pendant les années 60 a eu lieu une rapide industrialisation qui a signifié une diminution du rôle joué par l'agriculture. Alors qu'en 1960 cette dernière couvrait 45 % de l'exportation, elle ne représentait plus que 20 % en 1970. Or l'agriculture était et est toujours la branche qui s'est sentie le plus attirée par le Marché commun.

Deuxièmement, le processus d'industrialisation des années 60 et l'augmentation du niveau de vie qu'il a entraînés ont apparemment démenti les prophètes qui, il y a dix ans, prédisaient que ce serait une catastrophe pour le Danemark de rester hors de la C.E.E. Le P.N.B. par habitant est plus élevé que dans n'importe quel pays de la C.E.E. : selon l'O.C.D.E. 3.160 dollars par habitant contre 3.040 dollars en Allemagne et 2.920 en France (1970).

Troisièmement, l'accroissement du bien-être des années 60 a été conditionné par une étroite coopération avec la Suède qui a été le plus important marché pour l'exportation industrielle danoise et qui a fourni au Danemark une partie non négligeable des capitaux qui ont permis l'industrialisation. Mais la Suède doit, à cause de sa neutralité, rester hors du Marché commun. Cela n'aurait-il pas des conséquences fâcheuses pour la vie économique danoise ?

Les adversaires de l'adhésion danoise à la C.E.E. ont de la sorte une série d'arguments de poids.

Economie et... sentiments

Les arguments contraires sont à peu près ceux-ci :

Il est vrai que l'industrie est venue à jouer un plus grand rôle dans la production et l'exportation du Danemark. Mais l'agriculture est toujours importante pour l'apport de devises, parce que sa production est à un moindre degré que celle de l'industrie la transformation de produits importés. Une adhésion à la C.E.E. signifierait, d'après les calculs des experts économiques, une plus-value en devises annuelle d'environ 1,5 milliard de couronnes (un peu plus d'un milliard de francs), tandis que le Danemark, en restant dehors, doit prévoir une diminution des exportations qui peut signifier un doublement de l'actuel déficit de la balance des paiements de 3,5 milliards de couronnes. Une crise économique sérieuse sera donc la conséquence d'un non, d'autant plus qu'une grande partie de la dette du Danemark à l'étranger est à court terme.

Les possibilités de débouchés de l'agriculture seront particulièrement diminuées si le Danemark reste hors du Marché commun et que l'Angleterre y entre, du fait que celle-ci a été jusqu'à présent le principal preneur des produits laitiers danois. Mis à part les difficultés de débouchés pour l'agriculture, on doit aussi compter sur des difficultés de plus en plus grandes pour l'obtention d'investissements étrangers par lesquels l'industrie danoise a été pour une large part financée.

En ce qui concerne la Suède qui fut à un certain degré la dynamo du développement danois des années 60, on peut tout d'abord présumer que l'accord suédois avec la C.E.E. assurera une continuation de l'exportation industrielle danoise. En même temps, il y a déjà des signes certains que l'adhésion danoise à la C.E.E. va entraîner vers le pays un apport de capitaux des firmes suédoises intéressées d'établir et de développer des filiales à l'intérieur de la Communauté. Ces dernières années, il y a eu une fuite accrue des capitaux de Suède. Elle explique en partie les difficultés qui, depuis 1968, ont frappé « le modèle suédois ».

Il y a d'autres causes qui se rattachent au développement intérieur du pays. Ces difficultés réunies empêcheront la Suède d'être dans les années 70, si le Danemark décide de ne pas se joindre à la C.E.E., une dynamo pour l'économie danoise comme elle le fut dans les années 60.

A cette discussion purement économique du débat danois sur la C.E.E. s'ajoute une série d'arguments émotionnels qui ressemblent beaucoup aux attitudes qu'on rencontre dans les deux autres pays candidats protestants, l'Angleterre et la Norvège. On déclare que la Communauté, avec sa bureaucratie et ses traditions plus autoritaires de pays continentaux, portera atteinte à la démocratie danoise. On affirme même que le niveau social sera réduit par une adhésion à la C.E.E., que le prix de la terre augmentera, que les régions de villégiatures seront achetées et surpeuplées par les Allemands, que le pays sera envahi par la main-d'œuvre étrangère et les retraités de l'Europe méridionale attirés par les prestations sociales plus élevées du Danemark.

[...]

Ainsi va et vient la discussion. C'est sans aucun doute que le débat de politique étrangère le plus animé qu'on a eu au Danemark depuis l'adhésion à l'O.T.A.N. en 1949. C'est qu'il aura aussi des incidences beaucoup plus pratiques. La décision de se joindre à l'O.T.A.N. fut prise par le parlement en quelques semaines, et le grand débat public vint seulement après la décision. Par contre, l'adhésion à la C.E.E. aura lieu par voie de référendum décisif fixé au 2 octobre.

Ce n'est pas quelque chose tout à fait nouveau au Danemark qu'une question de politique étrangère soit soumise à un référendum. Cela fut déjà le cas pour la vente des Antilles danoises aux Etats-Unis en 1916. Mais c'est la première fois qu'une décision de politique étrangère d'une si grande portée est soumise directement aux électeurs. Cela se passe en accord avec le paragraphe 20 de la constitution de 1953, suivant lequel l'abandon de la souveraineté aux organisations internationales peut seulement être ratifié par une majorité de cinq sixièmes au Parlement ou par voie de référendum. Pourtant, lors d'un tel vote, une proposition de loi adoptée par le Parlement à la majorité simple ne peut être rejetée que par une majorité comprenant au moins 30 % des inscrits.

Les sondages d'opinion faits à ce jour indiquent qu'il y a au moins 30 % des inscrits qui sont décidés à voter non à la C.E.E. Mais il s'est aussi montré jusqu'à présent qu'un nombre encore plus grand veut bien voter oui. Le doute hamletien perce dans les très nombreux qui disent « ne sais pas » et dans le fait que le nombre de « ne sais pas » ne baisse pas régulièrement.

Sur la base de ces enquêtes d'opinion, on doit s'attendre à une victoire des oui le 2 octobre. D'autant plus que la majorité écrasante du Parlement, bien que pas tout à fait les cinq sixièmes - 142 sur 179 -, est en faveur de l'adhésion danoise à la C.E.E. Les adversaires se recrutent dans le parti socialiste gauchiste (Socialistisk Folkeparti) et chez quelques sociaux-démocrates et radicaux.

Mais, sans aucun doute, le résultat du référendum norvégien qui aura lieu une semaine avant, aura une certaine influence sur la tournure du référendum danois. La résistance à la C.E.E. est beaucoup plus forte en Norvège qu'au Danemark, surtout parce que l'agriculture norvégienne est contre l'adhésion alors que la danoise est pour. Les sondages norvégiens ont jusqu'à présent constamment montré une majorité contre la ratification. Bien sûr, le référendum norvégien, contrairement au danois, est seulement consultatif. Mais en réalité il sera décisif, car plusieurs membres du Parlement prendront position selon le résultat du référendum. C'est pourquoi il sera difficile d'atteindre la majorité des trois quarts requise pour la ratification, si les « non » l'emportent au référendum.

[...]

par Erling Bjøl